**Informations sur un éco-matériau: le bois massif contrecollé**:

L’utilisation du bois dans la construction est un bon moyen pour **empêcher l’émission de gaz à effet de serre.** En effet, le bois stocke du CO2pendant toute la durée de vie de la construction et ainsi ralentit le réchauffement climatique.



Au-delà de cette contribution essentielle à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie et d’eau pour la production des panneaux de bois sont très faibles par rapport à d’autres systèmes constructifs (brique et béton).

La réalisation d'un bâtiment par Mureko s'effectue en « construction sèche », ce qui limite toutes les pollutions (eau, air, sol). Elle ne nécessite qu'un minimum d'énergie et pratiquement pas d'eau et garantit un chantier sans déchet et à faibles nuisances pour le voisinage.

Enfin, une construction en panneaux bois garantit une fin de vie du bâtiment à faible impact environnemental. Lorsqu'une construction en bois doit être démolie, ses éléments sont facilement démontables et réutilisés :

* soit pour une autre construction, on prolonge d'autant la durée de stockage du CO2 contenu dans les panneaux
* soit comme combustible. Dans ce cas, son cycle naturel est alors bouclé, il devient une source d'énergie neutre du point de vue du CO2.

Nous garantissons que la matière utilisée est le produit d'une économie forestière respectueuse de l'environnement, socialement bénéfique et économiquement viable. Le bois est certifié [PEFC](http://www.maison-ekologi.fr/lexique-technique%22%20%5Cl%20%22fsc%22%20%5Ct%20%22_blank).